

3<sup>ème</sup> JOURNEE NATIONALE  
DU DROIT DE LA PLAISANCE ET DU NAUTISME

NICE

Hôtel  
Westminster

15 juin  
2018



Plus de 20  
intervenants  
Rencontres  
Expériences  
Echanges  
Débats

# DE LA MER A LA MONTAGNE

## QUELS DIALOGUES POUR LA GESTION DU TERRITOIRE ?



Depuis leur création, les Journées Nationales de Legisplaisance sont devenues des moments de **réflexions, de retours d'expériences, de visions d'avenir et surtout d'échanges** regroupant une **centaine de professionnels et de particuliers** autour de thématiques actuelles.

Ces Journées ont marqué le départ d'une dynamique pour l'association Legisplaisance dont Jérôme HEILIKMAN et Matthieu GUILLOTO, cofondateurs, souhaitent qu'elles soient un tremplin permettant de **favoriser la formation d'un réseau d'intérêts mutuels**, entre Etat, collectivités, professionnels et particuliers tout en donnant une plus **grande visibilité** aux différents travaux des intervenants.

**Pour cette troisième Journée Nationale, nous sommes heureux de vous accueillir dans un lieu prestigieux à Nice le 15 juin 2018**

### INSCRIPTIONS EN LIGNE

[WWW.LEGISPLAISANCE.FR/JDPN2018](http://WWW.LEGISPLAISANCE.FR/JDPN2018)



# PROGRAMME

## 8H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- 9h Discours introductif de **M. Jérôme HEILIKMAN**, Président de l'association Legisplaisance  
9h05 Allocution d'ouverture de **M. Roger ROUX**, Président de la Commission Activités portuaires et maritimes de la Métropole Nice Côte d'Azur

9h15  
10h30

## LOIS MONTAGNE ET LITTORAL : UNE APPROCHE SYSTEMIQUE

Modérateur : Association Legisplaisance

*Depuis leur entrée en vigueur, respectivement en 1985 (puis en 2016 pour l'Acte II) et 1986, les lois Montagne et Littoral n'ont cessé de soulever d'importantes difficultés d'interprétation et d'application. Aujourd'hui, la jurisprudence a apporté les précisions à la mise en œuvre de ces deux textes majeurs qui encadrent strictement la destination et l'aménagement des zones concernées.*

**M. Norbert CALDERARO**, Président honoraire du Tribunal Administratif de Nice : Loi littoral et Loi montagne, état des lieux

### # MIROIR MER/MONTAGNE : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

**Mme Katja SONTAG**, Maître de conférences, HDR, Faculté de droit, Université Nice Côte d'Azur, GREDEG Groupe de recherche en droit, économie et gestion (UMR 7321) et **Mme Frédérique ROUX**, Professeur des Universités, Université Rennes 2, Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports (VIPS<sup>2</sup> EA 4636) : l'aménagement des territoires sous l'angle pluridisciplinaire

**Mme Emmanuelle GEORGE**, Directrice du laboratoire Ecosystèmes et Sociétés En Montagne : Stations de montagne, modes de gouvernance et enjeux de demain

**Mme Aurore JORIS**, Chargée de mission au sein de la Direction Ingénierie et développement des territoires chez Atout France : Mer et Montagne, enjeux de développement touristique d'aujourd'hui et demain

### # MIROIR MER/MONTAGNE : QUELLE VOLONTE DU LEGISLATEUR ?

**M. Gil BERNARDI**, Maire du Lavandou, Président du syndicat de communes pour le littoral varois et administrateur de l'Association Nationale des élus du littoral  
**Un élu de l'Association Nationale des élus de la Montagne**

## GOVERNANCE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES LITTORAUX ET MONTAGNARDS

Modérateur : Adrien SANQUER, Consultant - expert nautisme et plaisance

10h30  
12h15

*En partant à la conquête des stations du littoral et de montagne, les collectivités locales génèrent de nouvelles opportunités de développement (réinvention des espaces publics, diversification des offres rurales et urbaines, réhabilitation du patrimoine, enrichissement du réseau d'escales...).*

*Quelle lisibilité des textes sous le prisme de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestions territoriales, de la mise en lumière des mouvements de développement local et des nouvelles structurations politiques et économiques ?  
Quels dispositifs de financement et d'investissements pour quels projets ?*

**M. Roger ROUX**, Président de la Commission Activités portuaires et maritimes de la Métropole Nice Côte d'Azur, vision d'un maire et d'un élu, délégation de service public

**M. Franck DOSNE**, Directeur des Ports du réseau RIVIERA PORTS et Directeur du port Vauban d'Antibes : Alpes-Maritimes, injection économique pour le développement territorial par l'exemple de Vauban 21

**M. Adrien QUIVORON**, Chargé de missions développement tourisme - Voies navigables de France

**M. Thierry BAZIN**, Directeur Délégué PACA de la Caisse des Dépôts : quels dispositifs de financement pour quels projets emblématiques ?

#### # MIROIR MER/MONTAGNE : LES CLUSTERS

**M. Frédéric MONCANY de St AIGNAN**, (ou représentant), Président du Cluster maritime et **M. Pierre-François ADAM**, responsable innovation du Cluster Montagne

**M. Willy FUX**, Consultant en marketing, LHM Conseil : marché de l'économie de consommation (consommateur et tendances de consommation) et la gouvernance sur un plan opérationnel, organisationnel et humain

*15' séquence d'échanges*

12H30 – 14H : COCKTAIL DEJEUNATOIRE

14h  
15h30

## DES STATIONS DU LITTORAL AUX STATIONS DE MONTAGNE : DU CONSOMMATEUR AU CONSOMMATEUR

Modérateur : *M. Vianney Dupont, Ingénieur Ponts et Chaussées, Nautique Conseil*

*Une nouvelle génération de villes-ports ou villes-stations multiplie les interconnexions dans le territoire et dynamise l'attractivité des grandes métropoles comme des petites villes. La compétitivité des entreprises touristiques réside dans leur capacité à développer de nouveaux services avec des offres dédiées pour satisfaire une clientèle de plus en plus diversifiée, en attente d'expériences inédites. Quelle utilisation des médias sociaux et du marketing expérientiel ? Quelle visibilité pour le tourisme ? Comment mieux connaître la clientèle étrangère pour mieux la satisfaire ? Par ailleurs, quelles conséquences des comportements des usagers en matière d'accidentologie au sein de deux territoires à la forte concentration touristique ? Quels observatoires pour évaluer l'évolution des pratiques et les conséquences sur la prise en charge des victimes ? Quel avenir pour la prévention et la formation ?*

#### # MIROIR MER/MONTAGNE : ECONOMIE ET FORMATION

**M. Thomas DU PAYRAT**, Directeur Général adjoint Odyssee Développement et **M. Didier ANTONIOL**, Directeur régional AGEFOS PME PACA Corse.

**Mme Natacha CRIMIER**, Chef de projet laboratoire d'innovation publique de la Région PACA : Smart Factory, entre mer et montagne, l'apport des démarches d'innovation centrée usager

#### # MIROIR MER/MONTAGNE : ACCIDENTOLOGIE

**M. Claude JACOT**, Directeur adjoint à l'Ecole nationale des sports de montagne et Professeur à l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme et **M. Christophe LINO**, Professeur à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques : Accidentologie en mer et en montagne

#### # MIROIR MER/MONTAGNE : SECOURS

**M. Didier MOREAU**, Directeur formation des sauveteurs en mer et **Mme Sarah CHELPI**, Commandant du PGHM de Saint-Sauveur-sur-Tinée : Secours en montagne

## DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES LITTORAUX ET MONTAGNARDS

Modérateur : M. Vianney Dupont, Ingénieur Ponts et Chaussées, Nautique Conseil

*Face aux préoccupations environnementales, quels outils et méthodes pour créer, diffuser et mutualiser les actions ? L'activité économique des territoires doit s'inscrire dans l'intégration effective de l'environnement, en encourageant et en accompagnant les collectivités territoriales dans l'élaboration de projets territoriaux de développement durable et en veillant au développement d'un tourisme écoresponsable.*

**M. Marceau ARTAUD**, Chargé de mission, Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur et Monaco : La Charte développement durable des ports de plaisance de PACA, sensibilisation des plaisanciers (projection film)

### # MIROIR MER/MONTAGNE : LABELS ENVIRONNEMENTAUX

**Mme Camille REY GORREZ**, Directrice Association Mountain Riders, label Flocon vert

**Mme Pascale BARRES**, Coordinatrice nationale – Teragir, label Pavillon Bleu

15' séquence d'échanges

16H45 - REMERCIEMENTS ET CLOTURE DE LA JOURNEE

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne : <http://www.legisplaisance.fr/jdpm2018>

**Adhérent : 60 euros** [devenir adhérent](#)

**Non adhérent : 80 euros**

**Etudiant : gratuit** s/ justificatif et sous réserve de disponibilité

Journée organisée avec le concours de l'Université de Nice Sophia Antipolis satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)

**L'inscription à la Journée Nationale comprend l'accès à la Journée, le cocktail déjeunatoire et les Actes**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Hôtel Westminster**

27 Promenade des Anglais

Nice

[Latitude : 43.694788](#) | [Longitude : 7.260756](#)

A 25 minutes de l'aéroport international de Nice

A 15 minutes de la gare ferroviaire

**En provenance de Lyon** : Quitter Lyon par l'A7 puis rejoindre l'A8 et prendre ensuite la sortie 50 (Nice-Promenade des Anglais). Continuer sur la D6202 en direction de Nice - Promenade des Anglais

**En provenance de Marseille** : Prendre l'A7 et suivre la direction de l'A5/Aix-en-Provence, puis continuer sur l'A51 en direction de Nice. Prendre ensuite l'A8, Suivre la sortie 50-Nice-Promenade des Anglais. Rouler en direction de Promenade des Anglais/M6098

### **De la Gare SNCF (à 1 kilomètre du colloque)**

A pied : 15 minutes

En Bus : ligne 12 (Gare SNCF vers Vittone – Arrêt Gambetta/Promenade) : 20 minutes

En Tramway : Ligne T1 (Gare SNCF - Arrêt Masséna) puis à pied : 15 minutes

### **De l'aéroport**

Terminal 2 : Bus ligne 98 (vers Promenade des Arts - Arrêt Congrès/Promenade) : 20 minutes

Terminal 1 : Bus ligne 98 (vers Promenade des Arts - Arrêt Congrès/Promenade) : 20 minutes

Ou Bus ligne 70 (vers Cathédrale vieille ville -- Arrêt Congrès/Promenade) : 30 minutes

Ou Bus ligne 52 (vers Station JC Bermond - Arrêt Congrès/Promenade) : 30 minutes

### **Hébergement**

[Booking](#)

[AirBnb](#)

[Côte d'Azur](#)

[Tripadvisor](#)

[Office du tourisme](#)

[HotelNice](#)

[Ibis](#)



EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN ET L'INTERVENTION DE



Association Legisplaisance  
20 Ter Rue Salvador Allende  
17 440 AYTRE  
[legisplaisance@gmail.com](mailto:legisplaisance@gmail.com)  
<http://www.legisplaisance.fr>

INSCRIPTIONS  
#JDPN2018

[Legisplaisance.fr/jdpn2018](http://Legisplaisance.fr/jdpn2018)

Devenir  
partenaire ?

Contactez-  
nous

SAVE  
THE  
DATE